



**COOPÉRATION
RÉGIONALE
DES POLITIQUES
MIGRATOIRES**

Rapport du 2^e atelier régional CRPM
Dakar du 5 au 8 décembre 2022

Rapport du 1^{er} atelier régional CRPM

Glossaire

AFD	Agence Française de Développement
CAREM	Centre Africain de Recherches et d'Etudes sur les Migrations
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CRPM	Coopération régionale des politiques migratoires
EMIX	Emigrant Policy Index
FORIM	Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations
GRDR	Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural
Global City	Global Citizenship Observatory
HCGE	Haut Conseil des Guinéens de l'Étranger
IMPIC	Immigration Policies in Comparison
LAM	Laboratoire de Recherche les Afriques dans le Monde
MINREX	Ministère des Relations Extérieures
MIPEX	Migrant Integration Policy Index
PAISD	Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement
PONAM	Politique Nationale de Migration
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
UA	Union Africaine

Table des matières

CONTEXTE	4
RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ATELIER	5
STRUCTURES ET PERSONNES PRESENTES	5
SYNTHESE DES ECHANGES DE LA PREMIERE JOURNEE	7
CEREMONIE D'OUVERTURE	7
SESSION 1 SUR LES DIAGNOSTICS NATIONAUX	9
SESSION 2 – CARTOGRAPHIE DES OSC	10
SYNTHESE DES ECHANGES DE LA DEUXIEME JOURNEE	10
SESSION 1 – PRESENTATION DU CAREM	10
SESSION 2 – CONVERGENCE C1 ET C2.....	11
SESSION 3 – FEUILLES DE ROUTE	12
SYNTHESE DES ECHANGES DE LA TROISIEME JOURNEE	15
SESSION 1 – CAPITALISATION C1 ET PARTENARIAT AVEC LE CAREM	15
ANNEXE – REPONSES AUX SONDAGES	17
QUELLES SONT VOS ATTENTES VIS A VIS DE L'ATELIER CRPM ?	17
QUELS SONT LES ELEMENTS A MOBILISER POUR REUSSIR LA CONVERGENCE C1/C2 JUSQU'A LA FIN DU PROJET ?.....	17

Contexte

Projet de coopération régionale entre sept pays sur les politiques publiques dédiées à la migration en Afrique, le projet CRPM a vocation à contribuer au renforcement de la gouvernance du secteur, en menant une réflexion sur les outils consolidant le dialogue pluri-acteurs, ainsi que sur l'utilisation des indicateurs en support à l'élaboration, au suivi, à l'évaluation et à la valorisation des actions publiques conduites.

Il promeut une action nationale et locale en relation avec les dynamiques publiques du secteur migration des pays concernés mais également un regard régional en contribuant à des échanges d'expériences et à structurer des outils conjoints.

Pour cela, l'intervention de CRPM se base sur une approche participative qui mobilise les principaux acteurs de terrain du secteur de la migration dans les pays, afin de les amener à échanger sur les enjeux du secteur de la migration et à élaborer des outils permettant de soutenir la chaîne de programmation, planification, budgétisation et suivi des politiques publiques sur le secteur.

Dans ce cadre, le premier atelier régional de CRPM qui s'est tenu en novembre 2021 visait à échanger sur les différents enjeux du projet ainsi que sur les approches et expertises à mettre en place pour assurer sa mise en œuvre.

Plus spécifiquement, cette rencontre a permis de :

- ✓ Initier une dynamique régionale de dialogue sur la question des indicateurs de politiques migratoires ;
- ✓ Présenter la problématique des indicateurs des secteurs prioritaires de la migration des pays partenaires de CRPM et retenir quelques secteurs prioritaires sur lesquels se concentrer ;
- ✓ Présenter les premiers résultats d'un benchmark sur les indicateurs et les outils de suivi des politiques migratoires ;
- ✓ Échanger sur lesdits résultats afin d'encourager les partenaires à se saisir des ressources statistiques et administratives à leur disposition ; tout en mobilisant les problématiques, les typologies et les exemples présentés dans le benchmark ; la finalité étant d'identifier des approches et des méthodes conjointes qui répondent aux enjeux de la construction d'indicateurs et d'outils de suivi des politiques migratoires, en particulier pour le secteur migration et développement ;
- ✓ Échanger avec la société civile en charge de la composante 2 sur les modalités du dialogue régionale et le lien avec la composante 1.

Suite à cela, en ce qui concerne la composante 1, les travaux se sont principalement centrés sur la préparation et la mise en place d'une approche pour développer une grille d'indicateurs dédiée au domaine « migrations et développement » à destination des praticiens du secteur. Cette grille est composée d'un indice des politiques d'émigration et de diaspora comprenant une centaine d'indicateurs communs, ainsi que d'un module complémentaire spécifique à chaque pays centrés sur un secteur d'action publique identifié comme prioritaire. Ce dernier est, lui-même, composé d'une dizaine d'indicateurs supplémentaires définis suite à un diagnostic dudit secteur dans chaque pays, analysant le contexte, les enjeux, les principales réalisations et besoins d'information.

En ce qui concerne la composante 2, les actions ont surtout porté sur l'organisation de la représentation de la composante dans les pays, de manière à créer une dynamique de travail autour de comités nationaux constitués de structures représentatives de la diversité des acteurs de la société civile impliqués sur le secteur de la Migration. En outre, les travaux ont aussi concerné la réalisation de cartographies nationales des organisations de la société civile fondée sur une enquête auprès d'une vingtaine de structures par pays. Il s'est ainsi agi

d'étudier les dynamiques associatives dans le secteur, ainsi que la situation du dialogue entre les acteurs de la société civile et les institutions. Ce travail a permis d'enquêter près de 200 structures et se traduira par une cartographie en ligne des organisations interrogées.

Inscrits dans des processus similaires, les deux composantes de CRPM ont vocation à converger et à s'alimenter mutuellement.

Le second atelier régional de CRPM est intervenu dans la phase finale d'établissement des diagnostics approfondis pour la composante 1 et des travaux cartographiques pour la composante 2.

Rappel des objectifs de l'atelier

Ce deuxième atelier régional placé sous le signe de la convergence entre les deux composantes et d'une plus grande participation de la recherche a, plus spécifiquement, permis de :

- ✓ Présenter les diagnostics sur les indicateurs (périmètres, usages, cibles, thématiques) et conduire une réflexion sur la portée et les limites des outils en développement, tant au niveau national que régional ainsi que sur les défis potentiels de la phase expérimentale ;
- ✓ Présenter les résultats de la cartographie des acteurs de la société civile, précisant les périmètres d'intervention des OSC sur le secteur, leurs besoins de renforcement de capacités, ainsi qu'une analyse globale du dialogue entre institutions et société civile ;
- ✓ Réfléchir à une feuille de route pour les derniers mois de mise en œuvre de CRPM.
- ✓ Engager une réflexion sur la capitalisation de l'approche adoptée par CRPM avec 3 enjeux pré-identifiés :
 - Leçons apprises en vue d'une seconde phase du projet
 - Valorisation du dialogue entre pairs
 - Contribution du CRPM aux travaux du CAREM.

Structures et personnes présentes

PAYS	Prénom et Nom	Structure
SENEGAL (pays hôte)	M. Papa Birama THIAM	Direction de la Coopération Technique- PAISD
	Mme Magatte SECK	Direction Générale d'Appui aux Sénégalais de l'Etranger
	M. Aly TANDIAN	Université Gaston Berger Saint Louis
	M. Cheick Tidiane WADE	Université Assane Seck Ziguinchor
	Mme Aby SARR	REMIDEV/ Loujna Toukaranké
	Mme Gwenaelle De JACQUELOT	GRDR
	M. Seydou N'DIAYE	PAEDD/REMIDEV

CAMEROUN	Aurélie Joséphine NDOUMBA NGONO	Direction des Camerounais à l'Etranger, des Étrangers au Cameroun, des Réfugiés et des Questions Migratoires du Ministère des Relations Extérieures (DCEECRQM)
	M. Alain KHOUM	Direction des Camerounais à l'Etranger, des Étrangers au Cameroun, des Réfugiés et des Questions Migratoires du Ministère des Relations Extérieures (DCEECRQM)
	Mme Jeanne ADOH MABIOM	Direction des Camerounais à l'Etranger, des Étrangers au Cameroun, des Réfugiés et des Questions Migratoires du Ministère des Relations Extérieures (DCEECRQM)
	M. Serges FOKOU FOPI	Institut National des Statistiques
	M. Salihou MOUHAMAN	Direction des Camerounais à l'Etranger, des Étrangers au Cameroun, des Réfugiés et des Questions Migratoires du Ministère des Relations Extérieures (DCEECRQM)
	Philippe NANGA	Un Monde Avenir
	David Joël MOUKOUDI DIM	Un Monde Avenir
CÔTE D'IVOIRE	M. Gaoussou KARAMOKO	Direction Générale de la Diaspora
	Mme Gilberte VANIE-HAIDARA	Direction Générale de la Diaspora
	M. Jean Marc N'GUESSAN	Direction Générale de la Diaspora
	M. Talibet Kouakou Yves KONAN	Institut de Géographie Tropicale d'Abidjan
	M. Aimé DAGO	Institut National de la Statistique
	M. Abdéramane CISSE	CSCI
	Mme Mariame DOUKOURE	Consultante C2
GUINEE	M. Mamadou Saitiou BARRY	Direction Générale des Guinéens Etablis à l'Etranger
	Mme Mariama Cire BALDE	Direction Générale des Guinéens Etablis à l'Etranger
	M. Lancei TOURE	Agence Nationale de Gestion des Urgences et Catastrophes Humanitaires
	M. Fana TOLNO	Observatoire Guinéen pour les Migrations
	M. Alpha Ousmane DIALLO	Laboratoire de Recherche de LARSODED (Université de Sonfoniah, Conakry) - Unité de Recherche sur la migration.
	Mme Oumou TOURE	Ambassade
	M. Ibrahima DIALLO	AJGF

MAROC	Mme Camille DENIS	GADEM
	Mohamed MANSOUR	Migrations et Développement
	Emmanuel NIYOKWIZIGIRA	Migrations et Développement
TUNISIE	M. Rabie Lahbib	FTCR
	Mme Eugénia GALLESE	GRDR
UA	M. Ibrahima DIA	CAREM
	Dr. Dampha LANG FAFA	CAREM
FRANCE	M. Kevin LECOURBE	AFD
	Tiguida CAMARA	EF
	Bamadi SANOKHO	EF
	Jean PIERROT	EF
	Mme Khady SAKHO NIANG	FORIM
	Mme Ines HAMAÏ	FORIM
	M. Benoit MAYAUX	FORIM
	M. Thibaut JAULLIN	LAM
	Mme Coumba SARR DIOP	EF

Synthèse des échanges de la première journée

Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été introduite par Expertise France et l'AFD qui se sont réjouis de la tenue à Dakar du deuxième atelier régional de CRPM, centré sur la convergence entre les deux composantes et le renforcement de la coopération entre acteurs du secteur de la migration. Ils ont ensuite vivement remercié le Sénégal d'organiser ces deuxièmes assises du projet.

Mme Khady SAKHO NIANG, administratrice du FORIM, a quant à elle rappelé l'objectif de la C2 d'améliorer le dialogue entre acteurs et de renforcer la co-construction de politiques publiques. Elle a ensuite indiqué que la société civile restait très alerte sur les propositions des institutions pour accompagner positivement les changements entrepris sur le secteur de la migration. A ce niveau, elle a insisté sur la qualité du dialogue qui doit permettre d'engager des dynamiques de co-construction pour travailler sur des idées innovantes de manière à rendre plus efficace l'action publique au quotidien. Elle a, par ailleurs, souligné le fait que le Mali avait été une locomotive dans la construction d'un dialogue très étroit entre la société civile et les institutions et a regretté qu'il ne puisse être présent à l'atelier pour valoriser cette expérience. Elle a ensuite conclu sur l'importance de fonder les barrières entre la société civile et les institutions de manière à mettre en place une coopération apaisée entre acteurs du secteur.

La cérémonie d'ouverture a été conclue par M. Papa Birama Thiam qui, dans ses propos liminaires, a remercié l'accueil exceptionnel de la Côte d'Ivoire lors de la première rencontre

d'Abidjan. Il s'est ensuite félicité de recevoir à Dakar des représentants du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée, ainsi que des acteurs de la société civile de ces pays mais aussi du Maroc et de la Tunisie sur un sujet d'intérêt qui concerne tous les pays, autour des enjeux de mobilité des personnes et de leur contribution au développement ; ce, dans un contexte où la migration en Afrique a contribué à renforcer les liens de fraternité entre les Etats et représente un levier de développement. Il a poursuivi en saluant la présence du CAREM, de plusieurs universités et chercheurs à un moment où il est indispensable de disposer d'une connaissance et d'une compréhension plus fine du secteur de la migration en Afrique, en vue de soutenir la mise en place de politiques publiques plus ambitieuses et mieux arrimées aux stratégies de développement ; ce, en ne se limitant pas à la seule problématique de gestion des flux migratoires. Il a ensuite remercié l'AFD et Expertise France d'avoir engagé le projet CRPM pour contribuer à renforcer la gouvernance du secteur en insistant sur plusieurs points ; notamment :

- ✓ Celui de mener une réflexion partagée sur les indicateurs de politiques publiques du secteur afin de disposer de références africaines en la matière pour accompagner l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des interventions publiques conduites en faveur des diasporas. Il s'agit plus particulièrement de voir comment l'indice EMIX, développé pour certains pays d'Amérique du Sud, peut également constituer une grille de lecture efficiente pour les pays africains et comment celui-ci pourrait être renforcé afin qu'il puisse constituer un véritable outil d'aide à la décision dans le panorama des outils dédiés aux politiques publiques dans le secteur de la migration.
- ✓ Celui d'avoir la possibilité de travailler à consolider le dialogue entre acteurs du secteur ; notamment de favoriser la construction d'un rapport plus étroit entre la société civile et les pouvoirs publics. En effet, les organisations de la société civile constituent des acteurs de développement crédibles. C'est notamment le cas de nombreuses associations de la diaspora sénégalaise qui constituent des contributeurs essentiels au développement dans certaines régions du Sénégal. Il y a donc lieu de mieux intégrer leurs points de vue dans l'élaboration et le suivi des politiques publiques.
- ✓ Celui d'encourager et rendre active la coopération et les échanges d'expériences entre pays. Cela a notamment été le cas entre la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Sénégal sur la question de la mobilisation des diasporas dans le cadre d'un processus qui a permis de partager l'expérience sénégalaise. Cela représente finalement des domaines de coopération assez nouveaux qu'il est important d'accentuer dans l'avenir ; notamment entre universités, entre laboratoires de recherche, entre associations de la diaspora, entre services consulaires.

Il a, par ailleurs, relevé le fait que l'année 2022 avait été riche en termes d'activités et que, même si parfois le dialogue avait été difficile, le projet avait déjà permis de remettre à l'agenda la contribution des migrations au développement et, plus particulièrement, le sujet de la mobilisation des diasporas en faveur du développement des territoires d'origine. Le sujet a, en effet, eu tendance à être effacée au profit des questions liées à la gestion des flux migratoires.

Enfin, il a conclu qu'à quelques mois de la fin du projet, ce deuxième atelier régional de CRPM revêtait un caractère particulier : celui d'interroger le travail déjà réalisé de manière à identifier les lacunes et à définir un programme de travail opérationnel en vue de produire des outils concrets pour faciliter le pilotage des politiques publiques, mais également pour favoriser le dialogue, la mutualisation des expériences et les échanges entre acteurs.



Nuage de mots sur les attentes des participants (cf. annexe pour l'ensemble des attentes)

Session 1 sur les diagnostics nationaux

La session a été animée par le Laboratoire Les Afriques de la Monde qui est revenu, dans un premier temps, sur la présentation de la démarche en précisant que celle-ci avait débutée par un Benchmark de manière à disposer de références comparatives sur les indicateurs et les outils de suivi des politiques publiques sur le secteur de la migration. Il s'est ainsi agi d'identifier une approche commune de construction d'indicateurs et de mécanismes d'évaluation de politiques publiques conduites dans le domaine migration et développement par les sept pays CRPM.

Le LAM a également reprécisé les résultats attendus de la composante, visant à mettre en place un panier d'indicateurs construit autour de l'Indice EMIX dédié aux politiques de diaspora et d'un module complémentaire lié à un domaine d'action prioritaire des pays. Enfin, il est revenu sur les prochaines étapes liées au codage des données puis à l'analyse et à la valorisation des résultats, précisant également la préparation d'un guide didactique et opérationnel à destination des points focaux, ainsi que des rapports nationaux et un rapport régional.

Par la suite, les échanges ont permis de ressortir que l'indice EMIX devrait constituer un outil d'état des lieux global des politiques conduites en faveur des diasporas, en apportant une vue d'ensemble sur l'action publique en faveur des diasporas autour de 11 domaines qui doivent éventuellement être développés ou renforcés. Toutefois, il a été mis en évidence qu'EMIX restait un outil modeste qui, à ce stade, apporte une description très synthétique sans permettre de mesurer ni la qualité, ni l'impact des politiques conduites.

Par ailleurs, il a été indiqué qu'il aurait été utile d'avoir une réflexion méthodologique plus approfondie pour établir l'agrégation des onze domaines.

Dans ces conditions, il en est découlé que le module complémentaire revêtait un intérêt très important puisque celui-ci répondait beaucoup mieux aux attentes des praticiens en termes d'indicateurs devant les aider à mieux maîtriser les contextes des domaines sur lesquels ils interviennent, de manière à orienter plus finement leur planification et à donner des indications sur les réalisations de leurs actions pour mieux valoriser leurs résultats et mieux communiquer sur leurs interventions.

Aussi, si la démarche semble intéressante pour présenter le contenu des politiques, il ressort aussi des échanges la nécessité d'approfondir l'identification d'indicateurs qui permettent de mieux mesurer les impacts et qui puissent servir d'outil d'aide à la décision pour l'orientation des politiques publiques. Pour cela, même si l'objectif est complexe et ambitieux, le module

complémentaire nécessite d'être approfondi. A ce niveau, la société civile a également mis en avant son souhait d'aller au-delà des domaines prioritaires et du secteur « migration et développement », mais de donner aussi une visibilité plus claire sur les questions de traite, de l'intégration et d'avoir un regard plus global sur la migration.

Enfin, il a été mis en avant l'importance de voir comment mieux mobiliser la recherche nationale pour développer des références africaines et d'internaliser les réflexions qui sont souvent externalisées car construite autour des politiques d'immigration. A ce niveau, il a été demandé de réfléchir aux modalités d'un rapprochement entre recherche et institutions et de travailler à une mise en réseau des chercheurs et des laboratoires de recherche.

Session 2 – Cartographie des OSC

En introduction de la session, le FORIM est revenu sur l'historique de la démarche, en rappelant l'objectif de mobiliser et regrouper les acteurs de la société civile engagés sur les enjeux de mobilité internationale au sens large autour d'un programme commun de renforcement des capacités. A ce niveau il a été également précisé le choix méthodologique de partir d'un échantillon limité d'une vingtaine de structures par pays, afin de privilégier une approche qualitative autour d'une démarche de recherche-action mobilisant l'expertise des réseaux nationaux. Enfin, il a été indiqué que le questionnaire avait été construit autour de deux principaux domaines : celui du dialogue entre acteurs, ainsi que celui des besoins de renforcement des capacités.

C'est donc près de 200 associations qui ont pu être enquêtées dans les sept pays d'intervention de CRPM, mettant en avant des dynamiques relativement hétérogènes mais des besoins de renforcement des capacités assez communs. En effet, les structures enquêtées se distinguent le plus souvent par leur taille, leur niveau d'intervention territoriale et leurs domaines d'activités, mais rencontrent dans leur ensemble des problèmes de financement. Par ailleurs, il a été également mis en avant des dynamiques de réseau importantes entre acteurs de la société civile au Cameroun et au Sénégal ; ce qui semble moins être le cas pour des pays comme la Tunisie.

Pour ce qui est du sujet du dialogue entre acteurs de la société civile et institutions, il ressort qu'une grande majorité des structures interrogées sont dans une démarche pluri-acteurs exprimant l'existence de liens relativement étroits avec les institutions, aussi bien au niveau local que national. Toutefois, il a été relevé qu'il existait, sans doute, un biais dans la compréhension du questionnaire entre dialogue et niveau de collaboration ; limitant sans doute la capacité du dialogue comme instrument de co-construction des politiques publiques.

Les discussions ont par la suite mis en avant un lien entre la cartographie des OSC et le travail mené autour de l'indice EMIX nécessitant sans doute d'approfondir le rapprochement entre les deux démarches de manière à disposer d'éléments de cartographie du secteur des politiques publiques plus fines.

Par ailleurs, il a également été indiqué la nécessité de réinterroger le questionnaire et la logique qui a permis d'identifier les structures par pays. En outre, il a aussi été mis en avant le besoins d'approfondir la cartographie et de la diffuser pour en faire un outil qui puisse stimuler le dialogue entre acteurs.

Synthèse des échanges de la deuxième journée

Session 1 – Présentation du CAREM

Dans ses propos introductifs, le Directeur du CAREM est revenu sur la prise de conscience des Etats membres de l'Union Africaine quant à la nécessité de pallier les lacunes en matière

de collecte de données statistiques sur la migration, constituant un obstacle à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques migratoires basées sur des données fiables aux niveaux national, régional et continental. Dans ce contexte, il a été précisé que le CAREM devait contribuer à améliorer le régime global de la gouvernance des migrations en Afrique, en développant la production de connaissances sur la migration et la mobilité, permettant la définition de politiques basées sur des données factuelles.

Pour cela, il est envisagé que l'action du centre se focalise sur le développement de la coopération et des partenariats, au travers de l'animation d'une plateforme continentale liant les acteurs impliqués sur les questions migratoires. Il s'agit ainsi de renforcer le partage d'informations et de produire davantage de connaissances fiables sur le secteur afin d'appuyer les Etats membres dans la conduite de politiques réalistes et connectées aux enjeux du secteur en Afrique. Pour lancer cet ambitieux chantier, le CAREM envisage de créer une revue périodique spécialisée sur la migration et la mobilité africaine en vue de renforcer la production de connaissances sur la migration africaine et la visibilité internationale des chercheurs et des experts africains sur la migration.

Les discussions sur le CAREM ont permis de mettre en évidence les besoins d'une recherche tournée vers l'action et l'opérationnalisation qui puisse guider la décision politique et permettre au continent de mieux définir sa vision dans le débat mondial sur les migrations. A ce niveau, il a été précisé le besoins de mieux conceptualiser le secteur « migration et développement » et d'internaliser la réflexion du point de vue continentale de manière à disposer d'une vision adaptée aux contextes des pays africains et à la diversité de la migration en Afrique. A ce niveau, il a aussi été mis en avant, au vu du poids de la migration intra-africaine, la pertinence d'un focus plus important sur la migration continentale plutôt que sur la migration internationale.

Pour cela, il a été indiqué que le CAREM devait se faire connaître auprès des pays et des structures en charge de la migration ; notamment des structures de recherche. Le CAREM pourrait, en effet, avoir un rôle de promotion des chercheurs africains et porter un leadership en la matière. En outre, il a été mis en avant le besoin de travailler sur la diffusion des résultats de la recherche pour que la production scientifique soit facilement mobilisable par les praticiens. Par ailleurs, il a également été indiqué la nécessité pour le CAREM de mener une action de veille sur les politiques publiques dans les pays d'accueil et de développer une coopération universitaire africaine ouverte sur le Nord. Il a également été mis en évidence le besoin de créer un dialogue entre les migrants et le CAREM.

Enfin, il a été indiqué que CRPM constituait une opportunité très concrète pour que le CAREM puisse commencer à tisser des liens étroits avec les Etats africains.

Session 2 – Convergence C1 et C2

Les sessions 2 et 3 ont été l'occasion d'un échange collectif et participatif sur les activités régionales et les activités pays. Les participants étaient organisés par table lors de la session 2 et par pays lors de la session 3.

La séquence a débuté par un sondage numérique qui a permis de recenser les points de vue de chaque groupe constitué sur partir de la question suivante : « Quels sont les éléments à mobiliser pour réussir la convergence C1/C2 jusqu'à la fin du projet ? » ; les réponses devant être organisées en 3 catégories (Appréciations / Plus- Value / Limites).

Les résultats des échanges ont été les suivants :

Appréciations

S'agissant des appréciations, les participants ont majoritairement relevé :

- La volonté d'un travail en commun plus approfondi autour d'un cadre de concertation structuré et d'activités communes (formations, missions communes...).
- La nécessité pour les deux composantes d'identifier des intérêts mutuels et des objectifs communs de convergence ; l'idée étant de ne pas limiter les échanges aux seules rencontres régionales.
- La meilleure prise en compte des préoccupations de l'ensemble des acteurs : protection des droits ou participation de la recherche.
- Plus spécifiquement dans le cadre de la composante 2, la volonté de voir une dynamique plus importante sur le travail de la cartographie.

Plus-Value

Concernant la plus-value de cette convergence, voici synthétisés les différents éléments évoqués par les participants :

- Dépasser l'opposition Société civile/institutions pour avoir des résultats concrets/exhaustifs. Mettre tous les acteurs au même niveau de connaissance. Un espace de collaboration et de travail qui permet un pilotage efficient des activités.
- Permettre aux acteurs institutionnels de mieux repérer les OSC, actualiser leur base de données et également de mieux comprendre les enjeux migratoires dans les 7 pays.
- Élargir les champs de connaissance et disposer des données sur les questions migratoires ; notamment sur ce qui se passe sur le terrain
- Croiser les données produites par les acteurs
- Avoir un niveau réel de mise en œuvre des Politiques Publiques Migratoires (PPM), permettant de corriger, réajuster les écarts
- Mise à l'agenda du rôle des consulats auprès des ressortissants notamment ceux en situation administrative irrégulière

Limites

Les limites évoquées se portent principalement sur :

- Les enjeux diplomatiques et de souveraineté des États
- L'identification et la mobilisation des bons interlocuteurs. Par exemple, il n'y a pas de point focal C1 dans tous les pays de CRPM (absence de volonté politique ?)
- La qualité de l'écoute et de la coopération. Il n'y a, en effet, pas toujours la même compréhension des enjeux ; ce qui pose la question de l'écoute et de la coopération ; notamment pour changer les perceptions entre OSC et État. Les rôles et responsabilités de chacun doivent être mieux précisés dès le départ.
- La mobilisation difficile des données et documents
- Le manque de coordination entre les acteurs des pays du Maghreb et les pays subsaharienne
- La recherche qui doit produire des données et analyses plus accessibles.
- La limite temporelle et budgétaire pour mener à bien l'ensemble des activités
- Garantir l'autonomie financière de la SC et sa capacité de dialogue

Session 3 – Feuilles de route

Pour cette dernière session conjointe, les acteurs des deux composantes se sont regroupés pour un échange par pays.

Après la présentation des moments régionaux C1 et C2 qui structurent le calendrier jusqu'à la fin du projet et celle des différentes activités prévues sur le volet relatifs aux indicateurs et sur le fonds souples de la C1, les participants ont pu faire le bilan du dialogue initié depuis le début du projet et faire des propositions d'actions conjointes pour la dernière période du projet.

Le résultat des échanges est présenté dans le tableau ci-dessous, regroupant l'ensemble des activités régionale et pays. Cette feuille de route traduit une volonté commune d'améliorer le dialogue entre la C1 et la C2, tant en termes d'échange et de concertation qu'en termes de renforcement des capacités (formations conjointes). En vue d'appuyer la réalisation des activités conjointes identifiées au niveau national (hors fonds souple), il a été convenu qu'Expertise France établisse un règlement précisant les modalités de mobilisation financière et/ou technique.

Légende



Activités régionales mobilisant les deux composantes



Activités régionales C1



Activités régionales C2



Activités liées aux indicateurs/EMIX pilotées par le LAM



Activités du fonds souple de la C1 ciblant des actions de renforcement des capacités et de formation en direction des acteurs institutionnels



Activités nationales conjointes arrêtés, lors de l'atelier de Dakar, par les points focaux des deux composantes et pouvant faire l'objet d'une demande d'appui financier ou technique à EF

	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Temps régionaux C1/C2	Atelier régional 2 Diag et Carto			Atelier régional 3 Analyse Indicateurs			Atelier régional 4 Evènement de Clôture	Clôture Administrative CRPM
Temps régionaux C1			Action Concentrée - atelier de co- construction			Voyage d'étude Coord. interm.		
Temps régionaux C2	Atelier régional Suivi des politiques migratoires			Formation régionale (2 sessions)		Echange professionnel	Mission plaidoyer	
Indicateurs/EMIX		Diagnostis, Indicateurs complémentaires	Rapport Méthodologique	Guide Didactique	Rapports Nationaux	Rapport régional	Journée d'étude	
Cameroun		Diagnostis Indic. Compl. C1 et C2	Rapport methodo C1/C2	Guide didactique C1/C2	Formation "accompagnement porteur"	Atelier sur le plaidoyer C1/C2		
Côte d'Ivoire		Présentation de la cartographie des OSC à la DGD	Formation "M&D" (Fonds souple)	Formation sur le suivi des PP	Atelier avec les administrations sur la politique migratoire C1/C2	Renforcement des capacités sur la collecte des données (C2/C1)	Organisation d'une mission de suivi à Daloa, Man et Danané	
Guinée		Atelier de partage des conclusion du 2nd atelier de CRPM entre les acteurs C1 et C2	Formation en montage de projet (C1 et C2) (Fonds souple)	Stratégie de la DGGE (fonds souple)	Journée d'étude et d'analyse des indicateurs EMIX (C1 et C2)		Préparation de l'atelier de Clôture CRPM	Rapprochement Diaspora DGGE (fonds souple)
Maroc			Formation des membres CMSM (C2)			Réunion Comité Migration Souss Massa et les GTP de Casablanca et Oudja -> Rapport national		
Sénégal		Rencontres régulières entre points focaux C1 et C2 afin d'échanger et d'identifier les		Restitution du rapport national en présentiel (C1/C2)	Renforcement de capacités, Echanges sur différentes thématiques - à identifier entre C1 et C2 + chercheurs	Atelier de co-construction : présentation des stratégies des institutionnelles / présentation de l'état de la recherche / présentation des stratégies / projets des OSC -> co-construire une feuille de route -> Perspectives / identification des "gaps" en vu de la co-construction de nouvelles stratégies		
Tunisie					Rendez-vous Paris / restitution Rapport National			

Pour plus de détails, vous pouvez au fichier Excel en annexe.

Synthèse des échanges de la troisième journée

Session 1 – Capitalisation C1 et partenariat avec le CAREM

Cette session a permis d'avoir une réflexion collective sur le dialogue praticiens/chercheurs et sa contribution à l'élaboration des politiques publiques sur le secteur. Elle a également permis de s'interroger sur l'intérêt de développer, dans le futur, une composante de travail autour de la recherche en relation avec la problématique soulevée au cours des échanges des deux premières journées de l'atelier CRPM ; à savoir, le besoin de renforcer l'internalisation de la recherche africaine sur les sujets de la migration, tout en gardant un lien étroit avec la recherche internationale.

Pour cela, le CAREM a fait une première intervention sur les défis de la gouvernance de la migration en Afrique et les synergies entre les décideurs et la recherche. Cette intervention a d'abord mis en évidence plusieurs contraintes à savoir :

- ✓ Un manque de données sur le secteur ;
- ✓ Des difficultés pour mettre en œuvre les politiques migratoires nationales qui relèvent souvent d'initiatives extérieures ;
- ✓ Un problème de coordination interministérielle qui rend difficile l'intégration de la migration dans les politiques sectorielles ;
- ✓ Un agenda politique fluctuant entre des questions sécuritaires et des enjeux de développement ;
- ✓ Un problème de financement du secteur le plus souvent mobilisé par des partenaires extérieurs ;
- ✓ Une coopération intracontinentale sur le sujet de la migration très limitée.

Elle a ensuite abordé les problèmes de collaboration entre les décideurs et la recherche. Le CAREM a, en effet, rappelé qu'il existait une perception différente des problématiques du secteur entre les chercheurs et les décideurs politiques et qu'il était nécessaire d'avoir une recherche basée sur une conceptualisation plus neutre de la migration qui ne repose pas entièrement sur des enjeux politiques d'urgence. Ceux-ci ont, en effet, tendance à fluctuer entre priorités sécuritaires et priorités de développement. Aussi, il a été mis en avant le besoin de renforcer des mécanismes de recherche endogènes ; posant la question du renforcement du positionnement des universités nationales dans la recherche sur le secteur des migrations. Il en est ressorti le besoin d'autonomiser la recherche et la nécessité d'un ancrage dans les territoires et en contact avec l'opinion publique. Cette approche de terrain faciliterait, par exemple, la prise en compte des aspects « genre ». Par ailleurs, il a été proposé de voir comment encourager un dialogue plus étroit et une coordination plus régulière entre les structures de recherche et les institutions en charge des migrations, notamment sur la gestion des données en prenant exemple sur le secteur de la santé qui a mis en place des bases de données communes entre acteurs de la recherche et décideurs publics. Enfin, il a également été mentionné l'intérêt de renforcer le rôle de la recherche et des universités dans la formation initiale et continue des acteurs publics.

Ensuite, le LAM est intervenu pour faire un résumé de sa participation à la conférence d'Uppsala concernant la recherche sur les politiques migratoires. A ce titre, le LAM a présenté les principaux Indices et Index dédiés aux politiques migratoire existant comme Migrant Integration Policy Index (MIPEX), Immigration Policies in Comparison (IMPIC), Global Citizenship Observatory (Global City), précisant que ceux-ci mobilisaient finalement assez peu la recherche africaine.

Enfin, les recommandations suivantes ont été mises en avant:

- Les chercheurs mobilisés dans le cadre du projet CRPM pourraient devenir le noyau dur d'un réseau sous régional de chercheurs sur la thématique migration, voire un réseau plus continental en relation avec le CAREM ;
- L'idée a été émise de réunions thématiques pluridisciplinaires sur les différents sujets de la migration ;
- La proposition a été faite de préparer, dans le cadre de CRPM, une première note de politique (policy Brief) sur un sujet à définir. Celui-ci pourrait, par exemple, porter sur l'un des onze domaines d'Emix, sur l'investissement social et productif ou sur la manière dont les politiques publiques dédiés aux diasporas répondent aux besoins de ces derniers.

Annexe – Réponses aux sondages

Quelles sont vos attentes vis à vis de l'atelier CRPM ?

- Analyse croisée des résultats de la cartographie des OSC à l'échelle régionale
- Convergence
- Passerelles
- Comprendre les contours de la migration
- Concertation régionale
- Renforcer les liens
- J'espère en savoir plus sur les expériences pays en matière de politique migratoire.
- Passerelles
- Concertation régionale
- Prise de décision
- Partage d'expérience
- Aller plus loin dans la convergence
- Politique publique
- Coopération entre pairs
- J'attends énormément de l'atelier et j'aimerais savoir l'importance des données statistiques dans ce processus
- Partage d'informations et renforcement des liens entre les composantes dans chaque pays et entre les pays
- Plus d'imprégnation dans le projet
- Une meilleure collaboration, convergence des expériences entre C1 et C2
- Concertation
- Indicateur
- Réflexion globale
- Coopération
- Renforcer les liens avec les différents acteurs du CRPM
- EMIX, Indicateurs de suivi-évaluation pays et régional
- Une feuille de route pour une réelle convergence
- Identifier les points de convergence entre les composantes
- Je souhaite au sortir de cet atelier qu'il y ait une vraie convergence entre les 2 composantes et suivi vrai des recommandations par les États. Merci
- Mes ententes sont comment concilier le projet crpm avec les collectivités locales, établir un lien avec la diaspora pour leur implication socioéconomique dans leur pays d'origine. La mise en place des BAOS dans les points à flux migratoires pour mieux freiner la mobilité.
- Identifier les causes de départ des femmes et leurs motivations. Les femmes issues de la diaspora peuvent apporter leur expérience liée aux dangers de la traite des femmes et des enfants dans les pays du moyen Orient
- Migration et développement

Quels sont les éléments à mobiliser pour réussir la convergence C1/C2 jusqu'à la fin du projet ?

Appréciations

- Cadre de concertation institutionnalisé impliquant OSC

- Créer un cadre de concertation, un planning de rencontres, agenda etc.,
- Mettre en place un cadre de dialogue (plateforme) multi-acteurs"
- Réunir et vulgariser tout l'encadrement juridique et institutionnel migratoire existant"
- Identifier des objectifs communs de convergence / identifier les intérêts mutuels
- Prise en compte des préoccupations autant des institutionnels que des OSC dont la protection des droits
- Peu de contact à ce stade, en dehors des rencontres régionales CRPM
- Organiser des missions de terrain conjointes dans les régions ?
- Associer la C2 aux missions entre pays de la C1?
- Formations en commun ?
- Veiller à la représentation des migrants dans les instances de dialogue/ concertation
- S'inscrire dans un processus d'élaboration de politique publique migratoire participative"
- Mettre en place un instrument de suivi évaluation des politiques publiques migratoires"
- Améliorer le niveau de communication à travers des outils appropriés (NTIC)"
- Renforcer les capacités des acteurs intervenants dans la migrations"
- Création d'espace d'échange entre tous les acteurs
- Dynamiser le travail sur la cartographie
- Outiller les États et la SC pour une meilleure connaissance du fait migratoire via la recherche
- Mettre en place des sessions de renforcement de capacité qui réunissent les 2 composantes
- Mise en place de cadre (s) de concertation (Etat/SC/recherche) formel (s)
- Mobilisation des associations de ressortissants/communautés

Plus-Value

- S'associer pour avoir des résultats concrets/exhaustifs
- Dépasser l'opposition Société civile/institutions
- Mise à l'agenda du rôle des consulats auprès ressortissants dont situation admin irrégulière
- Faciliter l'intervention de la SC sur le terrain et valoriser son rôle.
- Partager de l'information sur ce qui se passe le terrain
- Croiser les données produites les acteurs
- Mettre tous les acteurs au même niveau de connaissance
- Un espace de collaboration et de travail qui permet d'identifier les avancées et limites
- Être à jour des avancées et des difficultés des acteurs
- Avoir un niveau réel de mise en œuvre des PPM, permettant de corriger, réajuster les écarts
- Élargir les champs de connaissance du et disposer des données sur les questions migratoires
- Permet la mise à niveau de tous les acteurs qui interviennent
- Permettre acteurs institutionnels de mieux repérer les OSC et actualiser leur base de données
- Permettre aux acteurs de mieux comprendre les enjeux migratoires dans les 7 pays.

Limites

- Avoir les bons interlocuteurs
- qualité de l'écoute/ de coopération
- Besoin de définir les rôles et responsabilités de chacun dès le départ?
- enjeu diplomatique
- Enjeu de souveraineté des États

- Changer les perceptions entre SC et Etat
- Pas de point focal dans tous les pays du CRPM
- Enjeux financiers/limite des moyens
- Pas toujours de compréhension commune des enjeux
- Le changement régulier des interlocuteurs
- Le temps restant pour la création d'un espace durable
- Garantir l'autonomie financière de la SC et sa capacité de dialogue
- Le degré d'engagement politique
- Manque de coordination entre les acteurs de pays de Maghreb et les pays subsaharienne
- Limite budgétaire
- Mobilisation difficile des données et documents
- la perception de C2 du travail de mise à jour
- Moyens financiers pour mobiliser tous les acteurs
- Absence de volonté politique réelle.
- la recherche doit produire des évidences + accessibles
- Insuffisance des ressources financières.
- Quelles ressources financières?